



# SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

Bordeaux, le 8 juin 2017

Monsieur Pierre DARTOUT  
Préfet de Région  
Préfet de la Gironde  
Hôtel de la Préfecture  
Esplanade Charles de Gaulle  
33077 BORDEAUX CEDEX

N/Ref. : BL/CP/CG - 2017/548

Monsieur le Préfet,

Vous avez été destinataire d'une pétition portée par plus de 300 Sylviculteurs du Médoc qui vous alertent sur leur incapacité à respecter les obligations du Code Forestier quant à la conduite des peuplements forestiers jusqu'à maturité, du fait de l'aggravation constante des dégâts de grands cervidés.

La situation est alarmante et ce sont les plantations consécutives à la mise en œuvre du Plan Chablis à la suite de la tempête Klaus, qui sont aujourd'hui menacées, condamnant les propriétaires forestiers à la double peine.

Cette situation n'est pas une spécialité du Sud-Ouest, la gravité des dégâts de gibier menaçant la régénération de la forêt fait l'objet de réactions de plus en plus fortes dans toutes les régions forestières de France.

Dans la région Grand Est, les partenaires de la filière Bois ont suspendu leur participation au Plan Régional Forêt Bois tant que cette question n'a pas fait l'objet de solutions drastiques.

Le Préfet de l'Ardèche vient de refuser le Plan de Chasse.

Ici, en Gironde, les représentants des propriétaires forestiers et du CRPF ont voté contre le Plan de Chasse.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Préfet, nous attendons de votre part des initiatives, des décisions fermes dans les délais les plus brefs.

En vous remerciant de votre attention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

LE PRESIDENT  
  
Bruno LAFON

**JOURNAL "FORÊT DE GASCOGNE"**



6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. : 05 57 85 40 13 - Fax : 05 56 81 65 95  
E.mail : sso@maisondelaforet.fr - Siret 781846688-00021 - Code APE 9412 Z - C. C. P. Bordeaux 143.38 D  
Web : www.maisondelaforet-sudouest.com

**Union des Syndicats de Sylviculteurs d'Aquitaine**